**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Le code à barres : le passeport du commerce d’aujourd’hui et de demain**

En Belgique, le premier code à barres a été scanné il y a quarante ans.

Bruxelles - Que l’on fasse scanner ses produits ou que l’on opte pour le système de self-scan, le « bip » de la caisse nous est désormais familier. Pourtant, cela ne fait que quarante ans que le code à barres a fait son apparition dans le commerce de détail en Belgique. Depuis lors, il a subi une véritable révolution et les codes à barres et standards sont utilisés pour une logistique durable et plus efficace d’un bout à l’autre de la chaîne d’approvisionnement. GS1 Belgium & Luxembourg est présente depuis le tout début et aide actuellement plus de 8 700 entreprises et organisations à identifier leurs produits et standardiser leur processus logistique, tout en étant constamment à la recherche de solutions innovantes dans le but de rendre l’utilisation du code à barres encore plus performante.

**Tout a commencé dans un supermarché de Westende**

C’est au supermarché Pollet à Westende que le premier code à barres fut scanné, en mai 1981. La supérette a commencé avec quatre systèmes de scan et louait quelques dispositifs supplémentaires chaque été pour faire face à l’affluence des vacanciers. Au départ, seuls 3 000 des 25 000 produits alimentaires et cosmétiques référencés dans le magasin pouvaient être scannés. Le supermarché Pollet fit cependant rapidement des émules. Fin 1988, 650 points de vente en Belgique étaient équipés de lecteurs EAN et le cap des 1 000 commerces fut franchi en 1990.

Aujourd’hui, six milliards de code à barres sont scannés quotidiennement à travers le monde. Les évolutions de la chaîne de valeur, les nouveaux canaux de distribution comme le commerce électronique, les modifications des schémas de la demande et les attentes plus élevées, notamment des consommateurs et du législateur, en matière de prestation de service n’ont fait qu’accroître l’importance du code de produit unique. Le GTIN ou « Global Trade Item Number » est indispensable pour que les produits puissent être placés en rayon dans la plupart des magasins physiques et il l’est tout autant pour les acteurs majeurs du commerce en ligne comme Amazon et bol.com.

« Le code à barres est aujourd’hui extrêmement populaire, mais il ne nous a jamais réellement quittés. Grâce à l’amélioration de la technologie et vu les besoins accrus en données des acteurs du marché, qu’il s’agisse des fournisseurs, des détaillants ou des organes législatifs, le code à barres est plus que jamais incontournable pour assurer l’échange d’informations tout au long de la chaîne de valeur, et GS1 joue un rôle fondamental de facilitation dans ce cadre. Le code à barres avec GTIN est l’un de nos standards destinés à aider les organisations à garantir le partage efficace et durable des données du début à la fin de la chaîne logistique », déclare Jan Somers, PDG de GS1 Belgium & Luxembourg.

**Traçabilité et efficacité**

Le système GS1 propose des standards permettant une gestion efficace des chaînes d’approvisionnement mondiales dans divers secteurs. Les numéros d’identification sont reliés en back-end aux informations correspondantes sur les produits. En outre, le numéro d’identification unique facilite les processus de commerce électronique et l’ensemble des activités de suivi. Les standards GS1 sont principalement utilisés dans les secteurs du commerce de détail, du transport et de la logistique et des soins de santé.

« L’identification d’un produit de la conception à l’achat par le consommateur final est d’une valeur inestimable dans tous les secteurs. Le produit peut ainsi être suivi où qu’il se trouve afin d’assurer la sécurité du client et, dans le cas de la pandémie de COVID-19, du patient », ajoute Jan Somers. En Belgique, les standards de GS1 sont également utilisés pour identifier les dispositifs médicaux et les médicaments. Selon une [étude de Deloitte,](https://www.gs1belu.org/nl/artikels/deloitte-dringt-aan-op-gebruik-gs1-standaarden-voor-covid-19-vaccinaties) leur usage dans le cadre de la vaccination contre le coronavirus permet par ailleurs de réduire les risques d’erreurs de livraison, d’expiration des dates de péremption et d’administration de produits contrefaits.

**Un jumeau numérique pour disposer de données fiables en ligne**

Outre le code à barres sur l’étiquette physique, les informations numériques sur les produits jouent un rôle de plus en plus important. Les données figurant sur l’étiquette physique et disponibles sur les sites internet doivent être identiques pour pouvoir systématiquement fournir des informations correctes aux consommateurs. Chaque produit doit donc toujours être assorti d’un « jumeau numérique ».

« Grâce à la numérisation, créer un code à barres est devenu un jeu d’enfant. Autrefois, les chiffres devaient être encodés manuellement à plusieurs reprises, ce qui accroissait le risque d’erreurs. De nos jours, tout est numérisé et automatisé autant que possible. Nous avons intégré une multitude de contrôles numériques à notre système, qui nous permettent non seulement d’assigner des codes de produit fiables et uniques dans le cadre d’une utilisation physique, mais également de disposer de toutes les informations en ligne », explique Jan Somers.

**Code à barres 2D : le code à barres du futur**

La tendance actuelle est l’avènement des « codes à barres intelligents » ou codes à barres 2D. L’avantage de ceux-ci réside dans leurs petites dimensions. Ils prennent dès lors moins de place sur l’étiquette tout en garantissant une meilleure lisibilité et une capacité de données supérieure.

« Le GTIN est limité à 13 chiffres alors que les codes à barres 2D permettent de stocker des centaines de données. Ils renferment donc de nombreuses possibilités, par exemple l’encodage du numéro de lot afin de rendre, le cas échéant, les opérations de rappels de produits plus efficaces. La date de péremption d’un produit est l’une des autres informations susceptibles d’être intégrées au code à barres 2D, de sorte qu’une réduction soit immédiatement octroyée au client à l’approche de celle-ci », explique Karen Arkesteyn, innovation manager chez GS1 Belgium & Luxembourg. « Pour l’instant, les étiquettes contiennent un grand nombre d’informations à différents endroits : des renseignements sur le produit (GTIN), des données de marketing et de traçabilité. La 2D permet de tout combiner en un seul code. »

Dans notre pays, le code à barres 2D est déjà utilisé très fréquemment dans le domaine des soins de santé pour des raisons réglementaires. Il n’existe en revanche encore aucune législation en matière de biens de grande consommation (FMCG), mais plusieurs commerces de détail prévoient ou sont déjà en train de mettre en œuvre ce système.

« En mai, GS1 Global a décidé que la transition vers la 2D serait effectuée d’ici 2027. C’est notre “Mission 2027”. Chez GS1 Belgium & Luxembourg, nous souhaitons néanmoins prendre les devants. Nous sommes des précurseurs, puisque les codes à barres 2D sont déjà utilisés à la caisse pour les articles à poids variable depuis quelques années. L’objectif n’est pas de supprimer le code à barres classique, mais de permettre au code à barres 2D d’être le seul sur l’étiquette et d’être scanné partout dans le monde », conclut Jan Somers.

**À propos de GS1 Belgium & Luxembourg**

En tant qu’organisme neutre et indépendant sans but lucratif, GS1 Belgium & Luxembourg rassemble des organisations telles que les supermarchés, drogueries, magasins de bricolage, hôpitaux, et leurs fournisseurs et prestataires de services logistiques. L’organisme développe des standards mondiaux pour l’identification, la capture et le partage de données. GS1 Belgium & Luxembourg conclut des accords sur l’application de normes au sein d'un secteur spécifique, pour ensuite faciliter la mise en œuvre des processus et des standards. L’organisme compte plus de 8 000 membres en Belgique et au Luxembourg.